

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1633

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La richesse à géométrie variable

Les Irlandais ne sont pas plus riches que les Suisses. Les calculs d'économiesuisse minimisent à dessein l'impact des exportations sur le revenu global de notre pays.

C'est devenu l'antienne des porte-parole d'*économiesuisse*: l'Irlande a dépassé la Suisse en terme de pouvoir d'achat par habitant et l'Autriche va nous surpasser bientôt. Sous-entendu: un pays pauvre de l'Europe fait mieux que nous et notre voisin que nous regardons avec dédain nous laissera derrière lui, preuve de la nécessité des réformes libérales, etc. Pour l'Autriche, il ne s'agit que de conjectures, mais regardons de plus près le cas de l'Irlande.

La donnée de base est le PIB (produit intérieur brut) composé de la valeur ajoutée de toutes les entreprises localisées sur le sol national. Le PIB par habitant de la Suisse mesuré selon l'indice de l'OCDE est de 163 (l'indice 100 représente la moyenne des trente pays membres). Celui de l'Irlande est de 134, assez loin en dessous. L'indice corrigé par le pouvoir d'achat, établi sur la base d'un «panier» de quelque trois mille produits, est de 128 pour la Suisse et de 129 pour l'Irlande. L'île celtique passe donc légèrement en tête, en raison bien sûr des prix élevés

pratiqués dans notre pays. Affaire réglée? Pas vraiment.

Premier bémol. L'OCDE distingue un groupe de cinq pays dits à revenus élevés: les États-Unis, l'Irlande, le Luxembourg, la Norvège et la Suisse avec le commentaire suivant: «En 2002, l'Irlande rejoint le groupe des pays à revenus élevés». Ce n'est pas la Suisse qui s'effondre, mais les gens de Dublin qui ont remarquablement fait progresser leur pays par rapport à tous les autres. Second bémol: le PIB réel mesure le pouvoir d'achat dans l'hypothèse où la consommation se fait entièrement dans les frontières du pays, ce qui n'est pas du tout le cas pour les Helvètes.

Les prix élevés de la Suisse nous placent derrière les Irlandais, mais à pouvoir d'achat intérieur équivalent, un citoyen de la verte Erin qui vient chez nous devra se serrer la ceinture, là où un Suisse pourra largement consommer entre Cork et Shannon. Et nos compatriotes consomment massivement hors de chez eux, ce que ne mesure pas l'OCDE.

continue en page 2

Dans ce numéro

Davos entre gesticulations et actes concrets.
page 2

L'adhésion de la Suisse à l'UE soumise au vote français.
page 3

Débat: François Cherix défend l'élection au Conseil fédéral d'une équipe avec programme; Jean-Daniel Delley souhaite l'exclusion de ceux qui ne respectent pas les règles de la concordance.
pages 4 et 5

Les producteurs suisses de films paradent à Soleure.
page 6

Le nouveau 24 heures à l'épreuve des lecteurs.
page 7

Le Feuilleton d'Anne Rivier.
page 8

Fiscalité

Hans-Rudolf Merz entend introduire l'hérésie d'un revenu non imposable dans sa totalité.

Cette formulation pourrait sembler démagogique. Mais le conseiller fédéral a été élu sur ce programme maintenant explicite.

Edito en page 3